



MICROFICHE N°

33738

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

20.07.74

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Office National de l'Huile
Projet de Développement
Rural Intégré des Zones
à Vocation Oléicole
FAO/SIDA TUN 2

BRAUCHE D'UN PROGRAMME D'EXTENSION
DES PLANTATIONS D'OLIVIERS

La présente note fait suite à une demande formulée par le Conseil d'Administration de l'Office National de l'Huile. Elle a pour objet d'esquisser un programme d'extension des plantations d'oliviers, qui inclut les investissements, pour l'ensemble de la Tunisie.

Compte tenu des délais accordés, les propositions présentées ne constituent qu'une approche globale du problème, les éléments pris en considération se situant au niveau d'ordres de grandeur demandant à être vérifiés.

Cependant, les travaux menés par le Projet FAO-SIDA-TUN 2, ainsi que l'ensemble des informations collectées, permettent d'envisager l'établissement d'un "projet" de mise en valeur oléicole intéressant non seulement la création de plantations nouvelles, mais aussi des actions complémentaires telles que la destruction du chiardent dans la Tunisie Centrale (100.000 ha), la régénération des vieux oliviers (plus de 2 millions d'arbres) et l'équipement des oléiculteurs.

1 - Les limites d'un programme d'extension des plantations d'oliviers

Les propositions établies à ce sujet se fondent essentiellement sur l'inventaire des potentialités théoriques effectués :

- pour le Nord de la Tunisie, sur la base de la carte phytogéologique ;
- pour le Centre et le Sud, en se référant aux études existantes et aux observations faites sur le terrain.

Pour chaque Gouvernorat, et chaque fois que possible pour chacune des Délégations, les superficies des terres à vocation arboricole ont été estimées, puis il en a été retranché les superficies des terres déjà plantées de manière à déterminer les surfaces disponibles.

Les chiffres obtenus ont été rapprochés de ceux concernant les terres cultivables : celles qu'elles existent actuellement, afin de préciser le pourcentage des terres pouvant éventuellement faire l'objet d'une "reconversion" sans pour autant perturber l'équilibre des productions. À ce sujet, il faut préciser que par terre à vocation arboricole, on entend toute terre où l'olivier, notamment, est susceptible de donner de bons résultats alors que les cultures annuelles ne s'y trouvent pas, en règle générale, à leur place.

Les travaux effectués dans ce cadre ont fait apparaître que l'on pouvait, dans l'absolu, envisager la constitution de nouvelles plantations d'oliviers pour les superficies et les nombres d'arbres suivants :

Superficie nette - Unité : 1.000 ha (sauf indication contraire)

Régions	Ensemble	Nord	Centre	Sud
Rubriques				
Superficie cultivable	4.167	1.875	2.292	
Superficie à vocation arboricole (1)	2.078	542	753	783
Superficie arboricole (2)	1.471	295	391	785
dont en olivier (a)	1.242	197	351	694
Superficie théorique disponible (1) - (2)	607	247	362	(-)2
Superficie défavorable plantée (b)	72	-	17	55
TOTAL	679	247	379	53
Nombre olivier théorique correspondant en millions	39	25	13	1
Plan 1973-76				
Autres arbres	47	13	22(c)	12 (c)
Olivier	10	8	1,5	0,5
Programme olivier : posé pour 20 ans (d)	330	130	200	
Nombre oliviers en millions	19	13	6	

(a) Superficie brute à diminuer légèrement pour avoir les superficies nettes

(b) Estimation provisoire.

(c) Dont 20.000 hectares de replantation.

(d) Ventilation provisoire.

Du tableau ci-dessus il ressort que les terres pouvant être plantées d'oliviers, ou autres arbres fruitiers, couvrent environ 700.000 hectares.

Pour le Nord de la Tunisie, où l'on dispose d'informations relativement précises, si l'on ajoute aux terres réputées "plantables" celles déjà plantées en oliviers l'on obtient un total de 542.500 ha, soit 30 % environ des terres agricoles qui couvrent de l'ordre de 1.900.000 ha. (1)

2 Propositions pour un programme :

Ceci étant, il ne peut être envisagé de planter en oliviers toutes les zones à vocation arboricole, d'autres plantations présentant aussi un grand intérêt (amandiers, pistachiers, pêchers, abricotiers, vigne, etc....). C'est pourquoi il semble raisonnable de présenter, en première approximation, les propositions suivantes qui pourraient s'inscrire dans le cadre d'un programme à réaliser en 20 ans, période minimale pour une spéculation dont l'entrée en production exige des délais allant jusqu'à une quinzaine d'années.

Régions	Surfaces		Nombre oliviers		% par rapport à la terres à vocation arboricole		% par rapport à terres agricoles	
	on	par	on	par	on	par	on	par
	20 ans	an	20 ans	an	20 ans	an	20 ans	an
Nord	130.000	6.500	13.000.000	650.000	24	1,20	7	0,35
Centre	128.000	6.400	4.350.000	217.500	17	0,85	-	-
Sud	72.000	3.600	1.650.000	82.500	9	0,45	-	-
Total	330.000	16.500	19.000.000	950.000	16	0,8		

Ces propositions auraient pour incidence :

- de faire passer le pourcentage des terres agricoles occupées par l'oléiculture dans le Nord de la Tunisie de 11 % actuellement à 18 % en 1995 ;

(1) interprétation d'un tableau, non ventilé par gouvernorat, établi par le BPDA.

- de modifier fondamentalement le rythme des plantations parce que comportant un ralentissement pour le Centre et le Sud (60 % de la cadence actuelle) et une forte accélération pour le Nord (650 % de la cadence actuelle) ;
- de modifier les prévisions du plan quadriennal qui a retenu un programme portant sur 10.000 ha en quatre ans, soit 2.500 hectares annuellement.

Elles se fondent sur la nécessité d'aboutir à une réelle régularisation de la production en faisant porter les efforts sur les zones favorables où les meilleurs résultats peuvent être obtenus. En outre, elles tiennent compte de ce que dans les gouvernorats de Sousse, Sfax, Gabès et Médenine la presque totalité des terres arboricoles ont été plantées et aussi de ce que dans les Gouvernorats de Gafsa (Sidi Bouzid) Kairouan et Kasserine, où d'importantes surfaces sont encore disponibles, un équilibre élevage - arboriculture doit être assuré -

Sur ces bases, et après analyse des situations particulières, une régionalisation du programme général a été esquissée :

Gouvernorats	Total plantations oliviers				dont clives de table			
	en 20 ans		par an		en 20 ans		par an	
	ha	arbres	ha	arbres	ha	arbres	ha	arbres
Tunis	13.000	1.000.000	650	50.000	2.000	160.000	100	8.000
Bizerte	14.500	1.300.000	725	65.000	1.000	90.000	50	4.500
Béja	27.500	2.500.000	1.375	125.000	2.000	180.000	100	9.000
Jendouba	11.000	1.000.000	550	50.000	500	45.000	25	2.250
Le Kef	45.500	3.500.000	2.275	175.000	500	37.000	25	1.850
Mabeul	4.000	350.000	200	17.500	-	-	-	-
Intensif irrigué	4.500	1.350.000	225	67.500	4.500	1.350.000	225	67.000
Intensif sec	10.000	2.000.000	500	100.000	3.000	600.000	150	30.000
Total Nord	130.000	13.000.000	6.500	650.000	13.500	2.462.000	675	123.100
Sousse	3.000	150.000	150	7.500				
Kairouan	67.500	2.400.000	3.375	120.000				
Kasserine	57.500	1.800.000	2.875	90.000				
Sfax	17.500	300.000	875	15.000				
Gafsa	35.000	600.000	1.750	30.000				
Gabès	9.000	150.000	450	7.500				
Médenine	9.000	150.000	450	7.500				
Intensif irrigué	1.500	450.000	75	22.500	1.500	450.000	75	22.500
Total Centre/sud	200.000	6.000.000	10.000	300.000	1.500	450.000	75	22.500
Total général	330.000	19.000.000	16.500	950.000	15.000	2.912.000	750	145.600

3 - Estimation des investissements nécessaires et des résultats pouvant être obtenus :

Le coût des investissements nécessaires pour la réalisation du programme proposé ainsi que les résultats pouvant être obtenus en période de pleine production, ont été estimés. Schématiquement les éléments suivants (cf ci-joint en annexe les données de base) peuvent être retenus pour une première analyse.

Type de plan- tation	Investissements			Pleine Production par an						l'année de début et de pleine pro- duction	
	coût par ha	Nbre ha	coût total	ton- nes par ha	Nbre ha	Produo- tion totale	Prix bande en dinars	Montant total de production	dé- but	Pleine	
Intensive irriguée	1.020	6.000	6.120.000	9.000	6.000	54.000	120	6.480.000	5	10	
Intensive pluviale	610	10.000	6.100.000	6.500	10.000	65.000	72	4.680.000	7	12	
Nord 400/600 mm	515	80.000	41.200.000	4.500	80.000	360.000	72	25.920.000	9	15	
Nord 350/400 mm	515	35.500	18.282.000	3.500	35.500	124.250	72	8.946.000	9	15	
Centre	340	127.000	43.180.000	1.750	127.000	222.250	80	17.780.000	13	20	
Sud	345	71.500	24.667.000	1.715	71.500	121.500	88	10.692.000	15	25	
	-	330.000	139.549.500	-	330.000	897.000	-	70.098.000			

Au total, le montant des dépenses d'investissements, y compris les frais d'entretien pendant les années de non production ou de très faible production, seraient de l'ordre de 170.000.000 de dinars en 20 ans, soit 7.000.000 de dinars annuellement.

Au regard de ces dépenses le montant du produit brut annuel, pour la période de pleine production, serait de 70.000.000 de dinars environ.

En ce qui concerne le dernier point, il faut signaler qu'il ne peut être fait référence aux rendements obtenus actuellement, et ceci pour au moins deux raisons :

- dans presque toutes les régions il existe des plantations réalisées dans des situations marginales, ou sans que les aménagements nécessaires à leur bon développement aient été effectués ;

- d'importantes superficies sont, pour des causes diverses, mal exploitées. C'est le cas de plus de 100.000 hectares envahis par le chiondent dans la Tunisie Centrale où de ce fait le "man-que à gagner" peut être estimé à 8 millions de dinars annuels. C'est aussi le cas de nombreuses olivettes du Nord pour lesquelles les études ont démontré que l'on pouvait quintupler les rendements.

été

Il a donc tenu compte de ce que le programme des nouvelles plantations serait réalisé uniquement dans les zones favorables et que tous les moyens seraient mis en oeuvre, tant en ce qui concerne la préparation des terres, que la qualité des plants et l'entretien des arbres.

4 - Choix des cultivars et production des plants :

En vue de déterminer les besoins en plants et de permettre l'étude des mesures à prendre pour leur production en pépinière il a été procédé, pour chaque gouvernorat, à la détermination des cultivars semblant, en première approximation, les mieux adaptés. Sur cette base une organisation devrait être mise en place pour garantir les approvisionnements suivants :

en millions de plants

	Chetoui	Chemlali	Jarbeua	Guim	Mezki	Picholine	Chemlali	Chemlali du sud	Marsalino	Cuslati	Zarrai
Tunis	840				50	110					
Bizerte	1110		100		30	60					
Béja	1200		1120		60	120					
Jondouba	900		50		20	30					
Le Kef	460		2000	1000	10	30					
Naboul	300			50							
Intensif irrigué					460	750			140		
Intensif pluvial	750		450	200	180	360			60		
Total Nord	5560		3.720	1.250	810	1.460			200		
Sousse		150									
Kairouan		1200								1200	
Kasserino		600	200							1000	
Sfax		300									
Gafsa		300					100			200	
Gabès								75			75
Médenino								75			
Intensif irrigué					100	100	200		50		
Total Centre-Sud	12250	200		100	100	300	1150		50	12400	150
Total général	15.560	2250	3920	1.250	910	11.560	300	1150	250	12.400	150
20 ans	278	122,5	196	62,5	45,5	78	15	7,5	12,5	120	7,5
Total par an	129,3	13,4	120,6	6,6	4,8	8,2	1,6	0,8	1,3	112,6	0,8

La satisfaction de ces besoins suppose une réorientation complète de la production actuelle des pépinières, ainsi que la mise en oeuvre de moyens nouveaux permettant cette orientation. A cet égard le Centre de multiplication de l'olivier, créé par l'O.N.H et le Projet PAC-SIDA-TUN 2, est appelé à jouer un rôle moteur déterminant, parce qu'il autorisera la multiplication de cultivars qui ne peuvent l'être actuellement, les techniques employées ne permettant pas la multiplication de plants issus de cultivars sélectionnés. En outre on ne trouve sur le marché que des plants de Chemlali (85,6 %) et en moindre quantité de Chetoui (13 %) les autres cultivars (1,4 %), notamment de table, étant pratiquement introuvables.

Cette situation a pour conséquences :

- soit la constitution de plantations à partir de plants non adaptés au milieu ; et souvent peu productifs par rapport aux possibilités ;
- soit la limitation du développement des nouvelles plantations, ce qui est le cas pour les oliviers de table.

Il est évident que dans ces conditions tout doit être mis en oeuvre pour remédier aux difficultés rencontrées, le problème qui se pose ne concernant pas la capacité de production des pépinières, qui disposent de 1.700.000 plants pour 1974 - 75, mais le choix des cultivars et leur qualité.

5 - Conclusions :

La présente note, nous le rappelons, vise essentiellement à susciter la réflexion. Elle devrait être suivie d'une étude détaillée prenant en considération les remarques et directives qui seront formulées.

Le programme qui en découlerait, et sa réalisation, rendront nécessaire la mobilisation de moyens humains qualifiés chargés de la préparation des opérations et de leur "encadrement".

Plantation olivier : Frais de orçation.

O P E R A T I O N	I N T E N S I V E				D E S I T E N O R M A L E			
	I R R I G U E		I N F L U V I A L E N O R D		N O R D		C E N T R E	
	Quantité	D	Quantité	D	Quantité	D	Quantité	D
Jusqu'à l'entrée en production								
Période (année)	4		6		8		12	14
Lutte chimique								
Engrais de fond	4000 + 4000	100	4000 + 4000	100	4000 + 4000	100	30	30
Fumure organique	20 T	100						
Défoncement		100		100		100		
Sols solage							50	50
Recroisement		10		10		10	10	10
Piquetage plantation	20 jours	20	15 jours	15	10 jours	10	7 jours	5 jours
Plants	300	75	200	50	100	25	50	20
Irrigation Eau m ³	14 000	130						4
H.O m ³	50 jours	50						
Arrosage			120	72	60	36	30	13
Façons culturales : 1ère année	3 façons	9	3 façons	9	3 façons	9	3 façons	9
années suivantes	6 façons	41	15 façons	60	5 façons	84	5 façons	
H.O		80	110 J x 6	60	5 J x 8	40	3 J x 11	33
Taille de formation	120 jours	41	5 J x 5	40	2,5 J x 7	25	2 J x 10	1,5 J x 12
Traitement		10		51		51		5
Sous Total		775		521		444		313
Deux années d'entretien								
Irrigation Eau	2 ans		2 ans		2 ans		2 ans	
H.O	10 000 m ³	90						
Façons culturales	12,5 x 2	25						
	16 façons	43	15 façons	24	5 façons x 2	24	5 façons	21
H.O	120 J x 2	40	110 J x 2	20	5 J x 2	10	3 J x 2	6
Taillo	16 J x 2	18	15 J x 2	15	12,5 J x 2	8	2 J x 2	1,5 J x 2
Engrais	11 kg H x 2	30	11 kg N x 2	30	11 kg H x 2	30		4
Sous Total		246		89		72		31
TOTAL		1021		6101		1516		344

Plantation olivier : Frais de orçation.

O P E R A T I O N	I N T E N S I V E				D E S I T E N O R M A L E			
	I R R I G U E		I N F L U V I A L E N O R D		N O R D		C E N T R E	
	Quantité	D	Quantité	D	Quantité	D	Quantité	D
Jusqu'à l'entrée en production								
Période (année)	4		6		8		12	14
Lutte chimique								
Engrais de fond	4000 + 4000	100	4000 + 4000	100	4000 + 4000	100	30	30
Fumure organique	20 T	100						
Défoncement		100		100		100		
Sols solage							50	50
Recroisement		10		10		10	10	10
Piquetage plantation	20 jours	20	15 jours	15	10 jours	10	7 jours	5 jours
Plants	300	75	200	50	100	25	50	20
Irrigation Eau m ³	14 000	130						4
H.O m ³	50 jours	50						
Arrosage			120	72	60	36	30	13
Façons culturales : 1ère année	3 façons	9	3 façons	9	3 façons	9	3 façons	9
années suivantes	6 façons	41	15 façons	60	5 façons	84	5 façons	
H.O		80	110 J x 6	60	5 J x 8	40	3 J x 11	33
Taille de formation	120 jours	41	5 J x 5	40	2,5 J x 7	25	2 J x 10	1,5 J x 12
Traitement		10		51		51		5
Sous Total		775		521		444		313
Deux années d'entretien								
Irrigation Eau	2 ans		2 ans		2 ans		2 ans	
H.O	10 000 m ³	90						
Façons culturales	12,5 x 2	25						
	16 façons	43	15 façons	24	5 façons x 2	24	5 façons	21
H.O	120 J x 2	40	110 J x 2	20	5 J x 2	10	3 J x 2	6
Taillo	16 J x 2	18	15 J x 2	15	12,5 J x 2	8	2 J x 2	1,5 J x 2
Engrais	11 kg H x 2	30	11 kg N x 2	30	11 kg H x 2	30		4
Sous Total		246		89		72		31
TOTAL		1021		6101		1516		344

- Irrigation Prix du m ³	0,009 D	
- Main d'oeuvre (M.O)	1 D par jour	
- Main d'oeuvre Taille	1,5D par jour	
- Eau d'arrosage	0,600 D par m ³	
- Façons culturales Irriguées	3 labours x 3 D	9
	3 façons superficielles x 1,5 D =	<u>4,5</u>
		13,5
Nord	3 labours x 3 D	9
	3 façons x 1,5 D	<u>3</u>
		12 D
Centre et Sud	2 labours x 3 D	6
	3 façons x 1,5 D	<u>4,5</u>
		10,5 D

- Engrais azoté 0,050 D par kilo d'ammonitro
- Engrais de fond 400 unité de P = 8 qx . 7,5 D = 60
- 400 unité de K = 8 qx . 5 D = 40
- 100 D

- Plant d'olivier 0,250 D par plant pour le Nord
- 0,200 D par plant pour le Centre et le Sud.

ANNEXE 2

ETAT DES PREVISIONS DES DISPONIBILITES EN PLANTS
D'OLIVIERS POUR LA CAMPAGNE 1974/75

Unité : 1000 plants

GOUVERNORAT	NOM DU PROPRIETAIRE	L I E U	Q U A N T I T E S		
			CHEMLALI	CHETCUI	TABLE
Gafsa	Mohamed Guotif	Gafsa	120		
Jendouba	Domaine de Thibar	Thibar			
Kairouan	C.C.S.P.S.	Bir Chobika	80		
Kasserino	C.C.S.P.S.	Kasserino	350		
Kof	Slim Débiche	Rohia	40		
Monastir	Ali Bolla	Ksar Hellal	5		
	Ali Bolla	Tobourba	15		
Naboul	Bon Gamra	Soliman	130	20	
	Hadj Gsouma	"	12	10	
	Hadj Bay	Béni Khalled	90	24	
	G.O.V.F.F.	Bolli	8		
	Mohamed Djolidi	Turki	32	55	
	Mohamed Ali Bichieu	Hammamet	12		
Sfax	Mahmoud Bouassida	Sfax	40		
	Ali Kallouli	"	150		
	Ahmed et Mohsen Zamit	"	40		
	Salom El Goul	"	30		
	Mohsen Zamit	"	40		
	Mongi Gouira	"	50		
	Rachod Boukhdir	"			
	Hadj Baccar	"			
	Domaine Chaïl	"			
Sidi Bouzid	Moktar Smida	Ben Aoun	35		
	P.A.M. Sidi Bouzid	Sidi Bouzid			
Tunis	Ahmed Bouallègue et	Zaghouan	45	32	3
	O. Hachi	"			
	Mohamed Hachi	"	13	33	
	Mohamed Djebali	Tobourba		12	
	Haffani Badreddine	Mégrine	30		
	G.C.V.P.F.	Mornag	12		20
	Nanoubi Kachouti	Sidi Saïd	7		
	Abdelkrim Ben Neir	Pont du Fahs	7	3	1
	Salah Hamdouci	Bojnoua		3	
	Hachemi Djemai	Fandouk Djedid			
	C.C.S.P.S.	Pont du Fahs	35		
	"	Sidi Thabet		35	
TOTAL =			1.434	217	24

ANNEXE 2

ETAT DES PREVISIONS DES DISPONIBILITES EN PLANTS
D'OLIVIERS POUR LA CAMPAGNE 1974/75

Unité : 1000 plants

GOUVERNORAT	NOM DU PROPRIETAIRE	L I E U	Q U A N T I T E S		
			CHEMLALI	CHETCUI	TABLE
Gafsa	Mohamed Guotif	Gafsa	120		
Jendouba	Domaine de Thibar	Thibar			
Kairouan	C.C.S.P.S.	Bir Chobika	80		
Kasserino	C.C.S.P.S.	Kasserino	350		
Kof	Slim Débiche	Rohia	40		
Monastir	Ali Bolla	Ksar Hellal	5		
	Ali Bolla	Tobourba	15		
Naboul	Bon Gamra	Soliman	130	20	
	Hadj Gsouma	"	12	10	
	Hadj Bay	Béni Khalled	90	24	
	G.O.V.F.F.	Bolli	8		
	Mohamed Djolidi	Turki	32	55	
	Mohamed Ali Bichieu	Hammamet	12		
Sfax	Mahmoud Bouassida	Sfax	40		
	Ali Kallouli	"	150		
	Ahmed et Mohsen Zamit	"	40		
	Salom El Goul	"	30		
	Mohsen Zamit	"	40		
	Mongi Gouira	"	50		
	Rachod Boukhdir	"			
	Hadj Baccar	"			
	Domaine Chaïl	"			
Sidi Bouzid	Moktar Smida	Ben Aoun	35		
	P.A.M. Sidi Bouzid	Sidi Bouzid			
Tunis	Ahmed Bouallègue et	Zaghouan	45	32	3
	O. Hachi	"			
	Mohamed Hachi	"	13	33	
	Mohamed Djebali	Tobourba		12	
	Haffani Badreddine	Mégrine	30		
	G.C.V.P.F.	Mornag	12		20
	Nanoubi Kachouti	Sidi Saïd	7		
	Abdelkrim Ben Neir	Pont du Fahs	7	3	1
	Salah Hamdouci	Bojnoua		3	
	Hachemi Djemai	Fandouk Djedid			
	C.C.S.P.S.	Pont du Fahs	35		
	"	Sidi Thabet		35	
TOTAL =			1.434	217	24

FIN

... **10** ...

VUES